

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale
tenue le lundi 5 novembre 2012, à 11 h 45 au Grand Salon, pavillon Maurice-Pollack**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

En l'absence de Margot KASZAP, secrétaire du SPUL, Yvan LEANZA, vice-président du SPUL, agira à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition LEANZA - LÉVESQUE (AG 2012-11-05_01)

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour.

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2011;
4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2011;
5. Rapport annuel du Comité exécutif – Approbation;
6. Perspectives pour l'année 2012-2013 - Information;
7. États financiers :
 - ◆ Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL – Réception;
 - ◆ États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012 – Adoption;
 - ◆ États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012 – Information;
 - ◆ Avis de vérification comptable du Fonds de réserve du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2012 - Réception;
8. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2012-2013 – Réception;
9. Négociation de la convention collective 2012-20XX – Information;
10. Élections
 - ◆ Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée);
 - ◆ Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale - (vote à main levée);
 - ◆ Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière

du SPUL - (3 postes de membre - vote à main levée);

11. Information du président et questions des membres;
12. Divers;
13. Levée de l'assemblée.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres présents à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent.

Proposition AMIOT - LACOUTURE (AG 2012-11-05_02)

Que le point 9 « Négociation de la convention collective 2012-20XX – Information » soit déplacé au point 5 et que les autres points soient décalés.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres à adopter l'amendement.

Adopté à la majorité

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres à adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à la majorité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2011

Proposition LEANZA – OUELLET (AG 2012-11-05_03)

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale du lundi 14 novembre 2011.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée. Aucune modification n'est demandée.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2011

Le président du SPUL, Yves LACOUTURE, fait part à l'assemblée des suites au procès-verbal.

Il mentionne que les personnes élues aux différents postes lors de la dernière assemblée générale sont entrées en fonction. Pour ce qui est des autres suites, notamment la négociation et les activités de l'ACPPU, celles-ci seront discutées au point 5 « Négociation de la convention collective 2012-20XX – Information » et au point 6 « Rapport annuel du Comité exécutif – Approbation ».

5. Négociation de la convention collective 2012-20XX - Information

Marcel R. BOULAY, porte-parole du Comité de négociation de la convention collective 2012-20XX, fait rapport à l'assemblée.

Les questions suivantes sont soulevées par des membres :

- 1) Quand auront lieu les discussions salariales et que fait-on concernant la mobilisation des collègues?

Yves LACOUTURE mentionne que l'Employeur a exprimé récemment la volonté de régler rapidement. Il est certain que nous attendons des offres salariales raisonnables. Pour la mobilisation, des

SPULTINs ont été produits et d'autres sont en préparation. À noter également qu'un Comité de grève a été créé.

2) Qu'en est-il du plancher d'emploi?

Marcel R. BOULAY indique que le plancher d'emploi sera reconduit avec les augmentations pertinentes : il y aura 1 295 professeures et professeurs en 2013, suivi d'une hausse probable de 3 % l'année suivante, pour atteindre environ 1 350.

Yves LACOUTURE mentionne que dans les autres universités canadiennes le ratio professeur/étudiant se détériore, mais qu'à l'Université Laval, il se maintient.

3) Quelle sera la durée de la prochaine convention collective et est-ce que la lettre d'entente sur le remboursement du déficit de capitalisation du RRPPUL sera reconduite?

Marcel R. BOULAY mentionne que l'Employeur proposait deux ans pour la durée de la prochaine convention collective, mais qu'il y a maintenant une entente pour quatre ans. Pour ce qui est de la lettre d'entente, celle-ci sera reconduite intégralement à la condition que les offres salariales soient raisonnables. .

6. Rapport annuel du Comité exécutif : Approbation

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le président du SPUL, Yves LACOUTURE, à présenter une proposition relative au rapport annuel du Comité exécutif.

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_04)

Que l'Assemblée générale approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2011-2012.

Yves LACOUTURE mentionne que le Comité exécutif a tenu 42 réunions régulières et une réunion spéciale entre le 1^{er} juin 2011 et le 31 mai 2012.

Comme l'indique le rapport, les faits saillants ont été :

Négociations

La préparation de la négociation a débuté dès le printemps 2011 par une vaste consultation des membres; le Comité de négociation a été créé par le Conseil syndical en octobre 2011, composé de Marcel R. BOULAY (Kinésiologie), trésorier du SPUL et porte-parole du comité, Louise BRISSON (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), présidente du Comité d'application de la convention collective et de John G. KINGMA (Médecine), vice-président du SPUL. Le projet syndical a été discuté en comité plénier au Conseil et adopté par le Conseil Syndical à l'occasion de cinq séances qui ont eu lieu en mars et avril 2012. Les négociations ont débuté le 23 avril dernier et se poursuivent toujours.

Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)

Le SPUL est devenu membre de l'ACPPU en mai 2011 et membre de la Caisse de défense de l'ACPPU en septembre 2011. Comme en fait état le rapport, le SPUL a participé intensivement aux activités de l'ACPPU et a utilisé largement ses services. Une délégation du SPUL a participé à deux réunions du Conseil de l'ACPPU, à la journée de lobby pour l'éducation supérieure sur la colline Parlementaire, à Ottawa, en novembre 2011. Yves LACOUTURE a également participé au Forum des présidents en janvier 2012; Marcel R. BOULAY a assisté au Forum pour négociateur en mars 2012 et en décembre 2011 Louise BRISSON a participé à l'atelier pour les agents de griefs.

Une délégation du SPUL s'est rendue à la rencontre annuelle de la Caisse de défense de l'ACPPU à laquelle notre collègue Marcel R. BOULAY a été élu trésorier de la Caisse de défense de l'ACPPU.

L'ACPPU a pris position dans le dossier de la hausse des droits de scolarité notamment contre la loi spéciale. Elle a également offert un soutien juridique et a activement participé à la contestation judiciaire contre la loi 12.

Parmi les dossiers politiques qui touchent directement les professeures et professeurs auxquels l'ACPPU s'est intéressée, mentionnons aussi : la défense de la Propriété intellectuelle, notamment dans le contexte de la nouvelle loi sur les droits d'auteur (C-11); le démantèlement de la bibliothèque nationale et des archives nationales; et son implication dans plusieurs cas d'atteinte à la liberté académique.

En avril dernier, le conseil de l'ACPPU a créé un siège pour les délégations du Québec à son Comité exécutif. Ce siège sera pourvu à l'occasion du Conseil de l'ACPPU qui aura lieu au printemps prochain.

Soulignons aussi que notre collègue John G. KINGMA a été élu membre du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'Emploi.

Gouvernance

Au printemps 2011, la volonté de l'Administration Brière et du Conseil d'administration de l'Université de procéder à une révision de la structure organisationnelle a soulevé de vives réactions. C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration et le Conseil universitaire ont formé un comité conjoint de consultation sur la gouvernance. Le SPUL s'est activement impliqué dans le débat et a notamment déposé un mémoire qui est disponible sur le site Internet du SPUL. Dans ce mémoire, le SPUL conteste la volonté de modifier la structure organisationnelle de notre institution et demande le maintien de la double structure CA-CU, avec une majorité de membres « interne » siégeant au Conseil d'administration.

Le rapport du Comité Racine a récemment été rendu public et il appuie le maintien de la structure actuelle. Le rapport (difficile à trouver sur le site Internet de l'Université) est disponible sur le site Internet du SPUL. Soulignons qu'il retient plusieurs des recommandations du SPUL. Merci à toutes les professeures et tous les professeurs qui se sont impliqués dans ce dossier.

Programme de parrainage du SPUL

Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs a démarré, cette année, le programme de parrainage pour les nouveaux collègues. La coordination du programme est assurée par Thierry WATINE (Information et communication). Actuellement, on y retrouve 20 dyades nouveaux professeurs-parrains-marraines et une dizaine de nouvelles professeures et nouveaux professeurs sont en attente d'une marraine ou d'un parrain.

Nouveau système de gestion des ressources humaines de l'Université Laval

C'est au début de l'année 2012 que l'Administration a procédé à la mise en route du nouveau système informatique de gestion des ressources humaines. D'un point de vue individuel, les membres du SPUL ont rapporté peu de difficultés. Toutefois, c'est au niveau du Syndicat que plusieurs difficultés ont été notées, entre autres l'Employeur n'est plus en mesure de nous transmettre les différentes informations permettant au Syndicat de réaliser ses mandats. C'est aussi la raison pour laquelle l'Employeur a demandé au SPUL de reporter au 1^{er} juillet le décompte du plancher d'emploi qui est prévu au 1^{er} mars dans notre convention collective. Ce problème a demandé beaucoup de travail au SPUL et n'est toujours pas complètement résolu.

Hausse des frais de scolarité

La crise étudiante du printemps aura été l'un des événements marquants de l'année 2012. Débuté à l'hiver comme un mouvement de contestation contre la hausse annoncée des frais de scolarité, les manifestations étudiantes ont rapidement évolué en crise sociale qui a culminé avec l'adoption de la Loi spéciale no 12 (projet de loi 78).

Le SPUL a pris position dans le débat. D'abord, le Conseil syndical a adopté, lors de l'assemblée du 20 avril 2012 la déclaration demandant une résolution responsable de la crise et une seconde déclaration a été adoptée le 18 mai dernier afin de dénoncer la Loi spéciale.

Par ailleurs, le SPUL, avec l'ensemble des syndicats de professeurs et de professeurs d'université au Québec, s'est inscrit dans les requêtes en nullité à l'encontre de la Loi spéciale.

Du côté des relations de travail, le SPUL est intervenu auprès de l'Employeur afin de prévenir toute dérive autoritaire qui pourrait découler de l'application de la Loi spéciale.

Il est important de répéter que si globalement la reprise des activités et la rentrée se sont bien passées, c'est d'abord et avant tout grâce aux efforts remarquables faits par les professeurs et professeuses.

Course au rectorat

Le Comité exécutif et les présidentes et présidents de quelques comités du SPUL ont eu l'occasion de rencontrer les candidates et candidats afin d'échanger avec eux à propos des enjeux touchant les conditions de travail des professeurs et professeuses.

Régime de retraite du RRPPUL

La situation nous permet d'être modérément optimistes. Le président du SPUL invite les membres à lire les éléments détaillés présentés dans le rapport annuel du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

7. Perspectives pour l'année 2012-2013 – Information

Négociations

Les négociations pour le renouvellement de notre convention collective ont débuté le 23 avril dernier. La poursuite de la négociation est la principale priorité pour cette année.

Gouvernance

La présentation du Rapport Racine semble avoir marqué la fin de cette saga, il est peu probable que l'Administration de l'Université Laval fasse d'autres tentatives afin de modifier la structure actuelle de notre université. Il nous faut toutefois demeurer vigilants.

Propriété intellectuelle

Au plan local, il y aura des pourparlers avec l'Employeur afin de discuter d'un nouveau règlement sur la propriété intellectuelle. La question des droits d'auteur sur le matériel pédagogique doit également être réglée.

Régime de retraite du RRPPUL

La situation demeure préoccupante, mais nous pouvons être modérément optimistes.

Maison des professeures et professeurs

Dès que la négociation pour le renouvellement de notre convention collective sera terminée, le Comité exécutif entend activer le dossier pour la construction d'une maison des professeures et professeurs sur le Campus. Ce bâtiment regrouperait les bureaux du SPUL, des salles pour la tenue des réunions syndicales et un salon des professeures et professeurs.

En plus d'être un lieu dédié aux activités syndicales, la maison des professeures et professeurs serait un lieu convivial de rencontres et d'échanges entre collègues. L'Administration de l'université s'est déjà montrée ouverte à l'idée. D'un point de vue financier, la construction d'une maison des professeures et professeurs pourrait être avantageuse, car le SPUL paye un loyer de plus de 60 000 \$ par an pour ses bureaux et pour des services qui sont de plus en plus limités.

Les questions suivantes sont posées par les membres :

1) La clause 1.3.09 sur la Propriété intellectuelle sera-t-elle maintenue dans la convention collective 2012-20XX?

Yves LACOUTURE répond qu'effectivement nous conserverons notre droit de véto si des changements sont apportés au règlement de la Propriété intellectuelle.

2) Est-ce que le SPUL interviendra dans le cadre de la consultation sur l'enseignement supérieur, mise en place par le gouvernement?

Yves LACOUTURE mentionne que notre intention est d'être présents lors de cette consultation.

3) La rente du RRPPUL est calculée sur le salaire réellement versé. Avec la défalcation, est-ce que l'on ne crée pas une iniquité intergénérationnelle?

Marcel R. BOULAY répond que les professeures et professeurs, qui sont en poste depuis plusieurs années, ont des droits acquis contrairement aux nouveaux collègues et cela devrait équilibrer cette iniquité.

8. États financiers

Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL - Réception

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_05)

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le trésorier, Marcel R. BOULAY, présente le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres à intervenir et à soumettre leur question. Aucune question n'est posée.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012 : Adoption

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_06)

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers du SPUL 2011-2012.

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers du SPUL pour l'année 2011-2012.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012 - Information

Yves LACOUTURE indique qu'en raison des problèmes avec le nouveau système informatique de l'Université Laval, le SPUL n'a pas reçu l'information nécessaire pour produire les états financiers du CGAC.

Ceux-ci seront présentés l'année prochaine, en même temps que l'état financier 2012-2013. Le président du SPUL, Yves LACOUTURE, profite de l'occasion pour souligner le travail remarquable des membres du CGAC.

Avis de vérification comptable du fonds de réserve – Réception

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_07)

Que l'Assemblée générale reçoive l'avis de vérification comptable des états financiers du Fonds de réserve pour la période du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

9. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2012-2013 - Réception

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_08)

Que l'Assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires pour l'année 2012-2013.

Le trésorier, Marcel R. BOULAY, présente les faits saillants des prévisions budgétaires 2012-2013.

Un membre demande ce qu'il faut répondre à l'affirmation que le taux de cotisation syndicale est trop élevé?

Marcel R. BOULAY mentionne que cette décision a été prise lors d'une Assemblée générale; que ce taux est très bas comparativement aux autres universités au Québec et que celui-ci est temporaire, soit jusqu'à ce que l'objectif de capitalisation du Fonds de réserve soit atteint.

Adoptée à l'unanimité

10. Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale

(vote à main levée)

Le président d'assemblée cède la présidence de l'assemblée à Marcel R. BOULAY. Ce dernier ouvre la période de mise en candidature.

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_09)

La candidature de Michel FRENETTE (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2013-2014.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Marcel R. BOULAY invite les membres présents à voter.

Michel FRENETTE est élu à l'unanimité

Marcel R. BOULAY rend la présidence de l'assemblée au président Michel FRENETTE.

Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale
(vote à main levée)

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_10)

La candidature de Marcel AUBERT (Faculté de théologie et sc. religieuses) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2013-2014.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Michel FRENETTE invite les membres présents à voter.

Marcel AUBERT est élu à l'unanimité

Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
(3 postes de membre – vote à main levée)

Le président, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **premier poste**.

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_11)

La candidature de Denise OUELLET (Sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Denise OUELLET est élue à l'unanimité

Le président, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **deuxième poste**.

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_12)

La candidature de Louise MATHIEU (Faculté de musique) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Louise MATHIEU est élue à l'unanimité

Le président, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **troisième poste**.

Le Comité exécutif propose : (AG 2012-11-05_13)

La candidature de Yvan COMEAU (École de service social) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Yvan COMEAU est élu à l'unanimité

11. Informations du président du SPUL et questions des membres

Yves LACOUTURE mentionne que le programme de parrainage du SPUL est à la recherche de marraines et parrains. Il rappelle aux membres que Thierry WATINE (Information et communication) est le coordonnateur du programme et que des informations sont disponibles à la page d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs sur le site Internet du SPUL.

Le président du SPUL indique qu'un des dossiers prioritaires, qui ne se trouvait pas dans les perspectives pour l'année, est la question de la liberté académique.

L'Association canadienne des universités et collèges du Canada (AUCC) a voté une nouvelle définition portant sur la liberté académique, laquelle est désormais subordonnée au droit de gérance des universités. Il semble que ce fut un vote unanime, mais que plusieurs universités n'étaient pas présentes. Yves LACOUTURE a écrit au recteur, Denis BRIÈRE, afin de connaître sa position et ce qu'il pense du fait qu'à la suite de ce vote, le président de l'Université de Toronto a quitté son poste au conseil d'administration de l'AUCC.

L'ACPPU participe activement à la défense de la liberté académique. Il serait important de sensibiliser les membres à cette question. À cet effet, une présentation sera faite à l'occasion d'un Conseil syndical et une proposition de faire un don au Fonds de défense de la liberté académique de l'ACPPU sera débattue.

Yves LACOUTURE informe les membres que Josée DESGAGNÉ, adjointe administrative, a démissionné au cours de l'été 2012. Le Comité exécutif réfléchit à une réorganisation des postes du personnel et du fonctionnement du SPUL.

Louise MATHIEU (Faculté de musique) propose une motion de félicitations pour les membres du Comité exécutif pour le travail accompli durant la dernière année. Les membres approuvent par applaudissements.

12. Divers

Aucun point n'est ajouté en Divers.

13. Levée de l'assemblée

Sur proposition de BRISSON – OUELLET (AG 2012-11-05_14)

L'assemblée est levée à 13 h 40.

Yvan LEANZA, Ph.D.
Vice-président du SPUL

Lu et approuvé par :
Michel FRENETTE, Ph.D.
Président des assemblées

Le 30 septembre 2013